

Transitions et Evolution de la fécondité en Algérie par caractéristiques socio-démographiques

Bradaia saléha

Doctorante et professeur vacataire a l'institut

de sociologie université Alger 2

Introduction :

L'observation rétrospective des statistiques démographiques laisse apparaître des signes d'amorce d'une transition démographique. C'est à partir de 1986 que des changements sensibles sont apparus, le taux brut de natalité enregistre une tendance à la baisse qui reste supérieure à celle du taux brut de la mortalité induisant ainsi un taux d'accroissement démographique moins élevé qu'auparavant.

C'est ainsi qu'après les années de l'indépendance où le niveau record de 50 naissances pour mille habitants a été atteint en 1970, et où la fécondité lors de cette période était sous le régime naturel où la nuptialité était précoce.

Après cette date L'Algérie est engagée depuis la fin des années 80 dans une phase active de réduction de la fécondité/ les deux leviers principaux de cette transition sont le recul de l'âge au mariage et l'augmentation de la pratique de la contraception.

L'Age nuptial, qui se situait en moyenne à 23.7 ans chez les femmes en 1987, dépasse les 29.7 en 2008. le taux de prévalence de la contraception, estimé à 35 % des femmes mariées en age de reproduction en 1986, atteint les 84 % en 2006.

L'Algérie se situe, dans ces domaines, à un niveau comparable à celui des autres pays de la région, notamment la Tunisie, le Maroc et l'Egypte.

L'élargissement de l'accès à l'éducation a constitué sans conteste un facteur favorable à la modification ; le taux de scolarisation féminine, entre 6 - 14 a en

effet considérablement augmenté depuis les années 60 , passant de 36,9% en 1966 à 93% en 2008 .l'éducation des femmes est d'ailleurs identifiée , dans les programmes de santé et de population , comme la mortalité infantile et la maîtrise de la fécondité.

L'objet de cette étude donc, est d'évaluer le degré de transformation de ces facteurs sur la Transition de la fécondité en algérie à travers une analyse statistique.

1- Lien entre fécondité et milieu de résidence :

La comparaison de la fécondité selon le milieu de résidence révèle des caractéristiques originales, tant pour la fécondité Algérienne.

On a remarqué que la descendance moyenne des femmes algériennes est supérieure notamment en milieu urbain dans toutes les enquêtes de fécondité faites en Algérie comme le montre le tableau suivant.

Tableau n°1 : Variation de la descendance moyenne des femmes selon Le secteur de résidence

Années	Urbain	Rural
1986	4,54	5,0
1992*	3,6	5,3
2002**	2,1	2,7
2006***	2.19	2.38
****2012-2010	2.6	2.9

Source :Enquête ENAF, Alger, 1986.

* Enquête Algérienne sur la santé de la mère et de l'enfant 1992.

** Enquête Algérienne sur la santé de la famille 2002.

*** Enquête nationale à indicateurs multiples 2006 .

**** Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS) 2012 – 2013

Ce tableau indique que la fécondité algérienne a accusé une nette tendance à la baisse, notamment en milieu urbain. Cette baisse de fécondité trouve sa cause surtout dans le recul de l'âge au mariage, dans la pratique contraceptive et dans le niveau d'instruction des femmes.

En comparaison avec la strate de résidence, il est constaté que la baisse de la fécondité est plus accentuée en milieu urbain qu'en milieu rural, de 7,2 enfants par femme en 1970, l'indice synthétique de fécondité a atteint 3,6 enfants par femme en 1992 en milieu urbain contre respectivement 7,7 et 5,3 enfants par femme en milieu rural.

En milieu urbain la fécondité des femmes mariées a baissé systématiquement depuis 1970 jusqu'à la décennie 1980. En milieu rural, entre 1970 et 1986 la fécondité des femmes mariées n'a baissé que légèrement.

En effet, le taux de prévalence de la pratique contraceptive a atteint 17,5% en milieu urbain contre 4% en milieu rural en 1986 puis il a atteint 38,6% en milieu urbain contre 29,6% en milieu rural en 1986 puis il est passé à 57,5% contre 56,6% en milieu rural en 1992.⁽¹⁾

La baisse de la fécondité générale est notamment marquée par la réduction du taux de fécondité des femmes âgées de moins de 20 ans qui passe de 69‰ en 1980 à 26‰ en 1992.⁽²⁾

Cette avance spectaculaire de la planification familiale en zone rurale au cours des années 90 est due certainement à l'élargissement de la couverture sanitaire mais devrait être expliquée aussi par une motivation plus affirmée des couples en faveur de la planification familiale.

(1) Rachida Benkhelil, Nadia Attout. L'espace des naissances facteurs déterminants des pratiques contraceptives, in Population et développement durable, Actes des journées d'études, Alger 24 – 25 Juin, 1998, CENEAP, FNUAP, Alger, 1999, p 97.

(2) Rapport national conférence internationale sur la population et le développement, le Caire 5-13 Sep. 1994, Alger, 1994, p 18.

Les contraintes qui conditionnent le comportement sont largement déterminées par l'environnement social.

Le comportement au niveau micro est nécessairement impliqué dans tout changement de fécondité au niveau macro, mais des variations micro peuvent aussi exister à l'intérieur d'un système social et économique à niveau global de fécondité constant.

2- Fécondité des femmes selon le niveau d'instruction :

Un des plus grands paradoxes auxquels l'approche par la demande se trouve confrontée naît de sa contradiction avec la relation historiquement observée entre la baisse de la fécondité et le niveau d'instruction des couples.

De 1962 à 2000, l'Algérie a enregistré de gros progrès dans la scolarisation féminine, le taux de scolarisation des filles qui était de 41,1% entre 1969 – 1970 ⁽¹⁾ a atteint 83,87% entre 1999 – 2000. ⁽²⁾

Comme partout ailleurs l'effet négatif de l'instruction de la femme sur la fécondité reste un phénomène incontestable de plus en plus que le niveau d'instruction de la population s'élève, la fécondité des couples a tendance à baisser.

(1) ONS. Rétrospectives 1970 – 1996, Alger, 1999, p 14.

(2) ONS. Annuaire statistique de l'Algérie résultats 1997 – 1999, n°19, Alger, 2001, p 101.

Tableau n°2 : Indices synthétiques de fécondité selon le niveau d’instruction

Niveau d’instruction	EASME 1992	EASF 2002*	-2012 **2013
Analphabète	7,8	2,9	3.4
Lire / Ecrire	6,4	2,4	
Primaire	5,5	2,2	2.9
Moyen	5,2	2,0	2.9
Secondaire et +	3,7	1,5	2.4

Source :- Ministère de la Santé de la Population et autres. Enquête algérienne sur la santé de la mère et l’enfant 1992, Rapport principal, Alger, 1994, p 220.

**Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière et autres. Enquête algérienne sur la santé de la famille 2002, Rapport principal, Alger, 2004, p 102.

*** Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière. Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS) 2012 – 2013 , Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Alger, 2015,p127

On révèle que le niveau d’instruction a un impact important sur la fécondité notamment chez les femmes dont le niveau d’instruction est le secondaire et plus, la différence apparaît notamment chez les femmes âgées entre 30 – 34 ans. En effet leur descendance à 5,01 enfants pour les femmes qui sont illettrées, 3,69 enfants pour celles ayant un niveau primaire ou moyen et de 2,44 enfants pour celles ayant un niveau d’instruction secondaire ou supérieur.

Les données nécessaires sont présentées dans le tableau n°3 selon l’âge des mères et leur niveau d’instruction.

Tableau n°3 : Indices synthétiques de fécondité selon l'Age et le niveau d'instruction

Niveau d'instruction Groupe d'âge	Sans instruction	Primaire moyen	Secondaire supérieur	Ensemble
15 – 19	0,88	0,44	0,25	0,66
20 – 24	1,57	1,38	0,70	1,40
25 – 29	3,12	2,37	1,40	2,57
30 – 34	5,01	3,69	2,44	4,29
35 – 39	6,46	4,86	3,60	5,71
40 – 44	7,54	5,94	3,60	6,97
45 – 49	8,02	6,53	5,42	7,80
Total	5,69	3,57	2,01	4,86

Source : Nadia Attout et autres. Education, fécondité et nuptialité, CENEAP, FNUAP, Alger, 2001, p 50.

Il existe aussi une corrélation entre les niveaux de fécondité et le degré d'instruction des femmes, cette corrélation se renforce dans les mariages non précoces des couples instruits.

Le niveau d'instruction demeure le facteur déterminant dans le recul de l'âge au mariage, il apparaît clairement que les femmes analphabètes se marient en moyenne cinq années plutôt que celles qui ont achevé le secondaire, cet écart est estimé à près de quatre années chez les hommes.

Tableau n°4 : L'âge moyen au premier mariage selon le genre et le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin
Sexe		
Analphabète	31,00	28,30
Lire / Ecrire	32,20	28,70
Primaire	33,40	29,30
Moyen	33,20	30,70
Secondaire et +	35,50	33,20
TOTAL	33,00	29,60

Source : Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière et autres. Enquête algérienne sur la santé de la famille 2002, Rapport principal, Alger, 2004, p 95.

L'instruction féminine demeure la principale variable discriminante en matière d'accès à la contraception. Le taux de pratique contraceptive a été estimé à 60% chez les femmes instruites en 1992 contre 44% chez les femmes illettrées ⁽¹⁾ et est passé de 71,3 chez les femmes de niveau d'instruction secondaire et plus, et 75,6% chez les analphabètes.⁽²⁾

La connaissance de la pratique contraceptive est pratiquement générale, estimée à 98,2% en 1992 et de 99% en 1995, et le taux de prévalence de la contraception augmente quel que soit l'âge de la femme. Les taux les plus bas sont relevés aux âges extrêmes, on notait déjà qu'en 1995, le taux de prévalence était nettement plus élevé chez les jeunes femmes, ce qui augure d'une plus grande maîtrise de la fécondité chez les jeunes générations et on remarque aussi que l'utilisation des méthodes modernes de contraception reste largement dominée par la contraception orale qui augmente de 43,1% en 1992 à 77,8% en 2002. ⁽³⁾ Puis a 83% en 2006. Trois contraceptantes sur quatre optent pour ces

(1) N. Dekkar et autres. La démographie algérienne face aux grandes questions de société, CENEAP, FNUAP, Alger, 1999, p 42.

(2) Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière, opcit, p 120.

(3) IBID, p 120.

méthodes telles que le dispositif intra-utérin restant encore de faible utilisation malgré le souhait de voir sa prévalence égaler celle de la contraception orale.

Tableau n°5 : Evolution de la contraception selon la méthode utilisée

Années d'enquête	1968	1986	1992	1995	2002*	2006**	2012- 2013***
Contraception Utilisée							
Pilule	-	26,40	38,70	43,4	74,60	77,7	43
DIU	-	2,10	2,40		9,20	7,6	2,2
Condoms	-	0,50	0,70	4,10	6,80	10,5	1,9
Injectables	-	0,60	0,20	0,80	2,40	-	0,1
Autres méthodes modernes	1,5	31,1	43,10	0,04	3,10	1,1	-
Allaitement	-	-	4,00	49,00	10,10	-	1,6
Calendrier	-	0,60	1,70	4,40	8,70	18,3	3,9
Retrait	-	3,10	1,80	2,40	7,00	14,5	3,7
Méthode traditionnelle	6,5	4,40	6,0	0,60	-	-	-
Ensemble	8	35,5	50,8	56,90	57	61,4	57,1

Source : Ahmad Mokaddem et autres. Transitions démographiques et structure familiale, CENEAP, FNUAP, Alger, 2001, p 107.

• Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière et autres. Enquête algérienne sur la santé de la famille 2002, Rapport principal, Alger, 2004, p 121.

** Enquête nationale à indicateurs multiples 2006

*** Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière. Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS) 2012 – 2013, Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Alger, 2015, p131.

La durée moyenne globale d'utilisation d'une méthode contraceptive était de 31 mois en 1995. En 2002 près de 30% des femmes l'utilisent de manière continue

depuis 1 à 2 ans et près de 19% utilisent la méthode contraceptive depuis une période variant entre 3-4 ans. La variabilité est grande selon la région, plus élevée au Nord qu'au sud.

3- Lien entre fécondité et activité féminine :

Les femmes qui occupent en Algérie un emploi rémunéré ont tendance à avoir moins d'enfants. Les lieux de travail constituent souvent un espace d'échanges et d'informations sur la contraception. L'activité féminine est un critère très utilisé pour caractériser le statut de la femme, l'emploi féminin a eu un impact direct sur la fécondité de la femme algérienne.

Les résultats de l'enquête nationale sur la santé de la femme et l'activité économique (CNPFAE) réalisée en 1994 ont montré que plus de la moitié des femmes mariées qui exercent des activités économiques ont moins de 5 naissances ⁽¹⁾. A partir de la 5^{ème} naissance la charge semble devenir lourde.

Les femmes algériennes mariées actives représentent 30% des femmes actives alors que les femmes célibataires représentent 54% ⁽²⁾, ceci montre que la participation des femmes à la vie économique diffère selon l'état matrimonial.

Par ailleurs, on constate que l'adéquation entre scolarisation et emploi féminin n'est pas encore réalisée malgré l'accès massif de la femme au système éducatif, son intégration au marché du travail demeure très limitée, il est clair donc que les fonctions qu'exerce la femme au sein de la famille liées étroitement à son rôle de procréation semblent particulièrement contraignants et diminuent fortement ses chances d'accès au travail productif. Les femmes qui exercent une activité économique marchande hors domicile et qui ont moins de cinq enfants

(1) M. Kelkoul. Participation de la femme à l'activité économique, in population et développement durable, actes des journées d'études, Alger, 24-28 juin 1998, CENEAP, FNUAP, Alger, 1999, p 43.

(2) T. Chebab. Niveaux tendances et déterminants de la fécondité en Algérie de 1970 à 1992, CENEAP, FNUAP, 1999, p 75.

sont plus fréquentes encore, elles représentent près de 82% des femmes occupées mariées d'après l'enquête EASME de 1992 ⁽³⁾ . Le faible développement du réseau de structures d'accueil et de garde de la petite enfance, a constitué certainement une entrevue supplémentaire.

Pour vérifier l'hypothèse si le nombre d'enfants à charge constitue un obstacle à la femme mariée pour exercer une activité économique, on arrive à ce tableau qui montre la proportion des femmes mariées occupées selon le nombre d'enfants.

Tableau n°5 : Structure des femmes mariées occupées selon le nombre d'enfants célibataires vivants encore avec leurs parents

Nombre d'enfants célibataires	MOD 1992	1997
0	5,60	5,10
1	11,50	14,20
2	20,40	22,70
3	21,00	19,30
4	15,30	15,30
5 et plus	26,20	23,40
TOTAL	100	100

Source : Nadia Attout et autre. Femme, emploi et fécondité en Algérie, CENEAP, FNUAP, Alger, 1999, p 39.

L'étude du tableau, ci-dessus, indique que la proportion des femmes qui exercent une activité économique varie selon le nombre d'enfants célibataires. Cette variation prend la forme d'une fonction croissante, plus le nombre d'enfants célibataires augmente plus la proportion des femmes qui travaillent augmente. Dans l'enquête MOD 1992 ; 11,50% des femmes travaillent qui ont 1 enfant contre 26,20% qui ont 5 enfants et plus.

On constate aussi que la proportion des femmes mariées qui n'ont pas d'enfants et qui exercent une activité économique est très faible, ce qui laisse supposer que

(3) Attout Nadia et autres. Femme, emploi et fécondité en Algérie, CENEAP, FNUAP, Alger, 1999, p 58.

le mariage est en général incompatible avec l'activité des femmes plutôt que la procréation.

Bibliographie

- 1- Attout Nadia et autres. Education, fécondité et nuptialité, CENEAP, FNUAP, Alger, 2001.
- 2- Attout Nadia et autres. Femme, emploi et fécondité en Algérie, CENEAP, FNUAP, Alger, 1999.
- 3- Benkhelil Rachida, Attout Nadia. L'espacement des naissances facteurs déterminants des pratiques contraceptives, in Population et développement durable, Actes des journées d'études, Alger 24 – 25 Juin, 1998, CENEAP, FNUAP, Alger, 1999.
- 4- Dekkar (N) et autres. La démographie algérienne face aux grandes questions de société, CENEAP, FNUAP, Alger, 1999.
- 5- Ministère de la Santé de la Population. Enquête algérienne sur la santé de la mère et de l'enfant 1992, Alger, 1994.
- 6- Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière et autres. Enquête algérienne sur la santé de la famille 2002, Rapport principal, Alger, 2004.
- 7- Mokadem Ahmed et autres. Transitions démographiques et structure familiale, CENEAP, FNUAP, Alger, 2001.
- 8- ONS. Rétrospectives 1970 – 1996, Alger, 1999.
- 9- ONS. Annuaire statistique de l'Algérie résultats 1997 – 1999, n°19, Alger, 2001.
- 10- Rapport national conférence internationale sur la population et le développement, le Caire 5-13 Sep. 1994, Alger, 1994.
- 11- Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière et O N S. Enquête nationale à indicateurs multiples 2006, ALGER , 2008.
- 12- Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière. Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS) 2012 – 2013 , Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Alger, 2015